



# assag



# nformations

<https://www.sassag.com>



# 14

page 1 / 2

2 avril 2023

## Editorial

Chères amies, chers amis,

L'année 2023 va voir, en particulier, l'aboutissement d'un projet d'ampleur : la reconstruction du mur de soutènement, le long de la rue de la Porte de la Voûte. Le comité de valorisation a tenu une importante réunion, élaborant les grands axes de ses objectifs. Je vous invite à découvrir les détails de ces informations dans les rubriques ci-après. Notre association va poursuivre sa dynamique dans les activités d'entretien et de fouilles avec le professeur Philippe Racinet. Je vous souhaite une bonne lecture de ce quatorzième numéro de notre lettre d'informations. D. Valleton, secrétaire, webmestre

## Un élément du trésor

Un inventaire du trésor de Grandmont est en cours. Il comporte à ce jour 47 objets recensés de par le monde. Voici le dix-neuvième élément de ce trésor.

Cette croix, datée du début du XIII<sup>ème</sup> siècle est une croix reliquaire à double traverse. Elle est déposée dans l'église paroissiale de la Croix-Glorieuse à Gorre, en Haute-vienne. Son avers possède un compartiment contenant un fragment de la Sainte Croix. Deux charnières permettent d'accéder à la relique. Le sixième Prieur de l'ordre de Grandmont, Guillaume de Treignac) reçut la relique en 1174. Cette



croix à double traverse mesurant 40 cm était fixée au sommet d'une hampe mettant ainsi en évidence la relique. La croix

est ornée d'un très riche décor de filigranes et de pierres. Aux extrémités est placé un gros cabochon, ovale sur les bras, circulaire au sommet. Au revers une pierre taillée présente un génie ailé, monté sur un cheval comparé.



B. Jusserand, D. Valleton

## Comité de Valorisation des vestiges de l'abbaye

Les membres du comité se sont retrouvés le 17 mars dans les locaux du musée des Beaux-Arts de Limoges, à l'invitation de son directeur M. Lafabré, qui a proposé une visite des salles médiévales au cours de laquelle l'installation des plus belles pièces découvertes lors des fouilles a pu être envisagée.

Le comité s'est ensuite tenu en présence des membres ou de leurs représentants (professeur Racinet, direction du musée des Beaux-Arts, direction des Archives Départementales, DRAC archéologie, communauté



Le comité de valorisation devant le musée des Beaux-Arts de Limoges

de communes ELAN, municipalité de Saint-Sylvestre, habitants de Grandmont, SASSAG)

Les avancées sur les 4 axes de valorisation ont été présentées en particulier **la mise en valeur sécurisée des vestiges remarquables mobiliers et lapidaires** dans les salles du musée. Il a été acté qu'en parallèle des copies seraient exposées sur site comme dans des vitrines placées dans la chapelle. Il a été aussi proposé de profiter **du 900<sup>ème</sup> anniversaire, en 2025, de l'arrivée des frères à Grandmont** pour proposer un ensemble d'expositions, de conférences et d'événements sur le site et au musée des Beaux-Arts. Une équipe de coordination va se mettre

**Soutenir nos projets**

Pour les adhérents ayant cotisé une année précédente, il suffit de renouveler l'adhésion en versant la cotisation pour l'année 2023 par chèque à l'ordre de la Sassag et de l'adresser à la Mairie de Saint-Sylvestre - 87240 ou en payant en ligne en suivant le lien : [sassag.com/pages/adhesions.html](https://sassag.com/pages/adhesions.html) ou grâce au QRCode ci-contre.

Pour une nouvelle adhésion, nous vous demandons de bien vouloir compléter le bulletin d'adhésion figurant à l'adresse suivante : [sassag.com/Pages/Adhesion-form.pdf](https://sassag.com/Pages/Adhesion-form.pdf).



**L'association vous remercie pour votre participation.**



LA REGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE



# assag



# nformations

<https://www.sassag.com>



# 14

page 2 / 2

2 avril 2023

en place dès cette année.

**La poursuite des campagnes de fouilles pour les 3 ans à venir** a été présentée par le professeur Racinet et au vu de la valeur des vestiges à venir, la nécessité d'anticiper leur préservation a été rappelée par le représentant de la DRAC.

**L'aménagement du site pour permettre sa préservation future dans un environnement protégé et paysager** a été discuté dans sa globalité, avec les représentants des voisins de l'abbaye et les élus de la municipalité. Un pré-projet d'aménagement va être initié en ce sens par la SASSAG. Le chantier 2023 de restauration de la partie conservés du mur sud a également été présenté au comité.

**Tous ces objectifs ont pour but de développer un tourisme raisonné et culturel.** L'utilisation des moyens actuels de communication et de reconstitution virtuelle a été envisagée avant de clore ce comité qui s'installe dans une approche conjointe pleine de richesses.



Cela va se passer en 2023

- **L'abattage** avec autorisation de la DRAC **de sept arbres dangereux ou gênants** pour les vestiges encore enfouis, par l'entreprise locale de La Guéronnière est prévue courant avril. En même temps, la rénovation de la clôture de la partie déjà fouillée va être réalisée par M. Devaux des Barrys. Il est prévu d'installer un portail, mais qui ne sera malheureusement pas celui du Courret, dernier témoignage de l'abbaye du XVIII<sup>ème</sup>.



En même temps, la rénovation de la clôture de la partie déjà fouillée va être réalisée par M. Devaux des Barrys. Il est prévu d'installer un portail, mais qui ne sera malheureusement pas celui du Courret, dernier témoignage de l'abbaye du XVIII<sup>ème</sup>.

- **Le chantier de reconstruction** à l'identique d'une partie du mur de terrassement sud à l'angle de la route des Barrys et de la route de la Porte de la Voûte est prévu courant mai pour une durée estimée à 2 mois et devrait être terminée pour l'Assemblée Générale. La maçonnerie est confiée à l'association d'insertion « Les Chantiers des Chemins Jacquaires », de Limoges.



D'un montant de près de 66 000 € les travaux sont financés à hauteur de 30 % par la DRAC et 50 % par l'Europe à travers le projet FEADER géré par ELAN et la Nouvelle-Aquitaine. Le solde est à la charge de la SASSAG.

- **Le programme de la onzième campagne de fouille** défini par le professeur Philippe Racinet portera sur la partie Ouest du site (cloître et poursuite du dégagement de l'entrée de l'église médiévale), sur le système d'aqueducs dégagé les années précédentes sur la partie Est et son lien possible avec le bâtiment mis au jour en 2022 au niveau de l'étang des chambres.



Le cloître

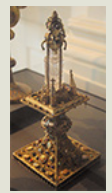
Comme à son habitude, le Professeur Racinet assurera des



Bâtiment étang des chambres

visites des fouilles ouvertes au public. En août, notre association reprendra le rythme des conférences, thématiques ou générales, visites commentées et proposera pendant l'été 1 ou 2 journées de visite des pièces du trésor dans les différentes communes depositaires, prélude à la mise en place de circuits de découvertes ouverts à tous.

- **A noter : le 15 avril à 17 h** dans la salle culturelle du musée René Baubérot de Châteauponsac, sera organisé par le musée et la SASSAG, une conférence par Nicolas Vedelago, conservateur régional des Monuments Historiques. Celle-ci portera sur les dernières découvertes sur le reliquaire de Châteauponsac, copie d'une qualité exceptionnelle, et les péripéties subies par cet élément du trésor de Grandmont.
- **L'aménagement du jardin** maintenant bien structuré se poursuit avec l'entretien et l'introduction de nouvelles variétés d'époque menée par une équipe dynamique et... laborieuse...
- Et évidemment tout ce qui fait **l'animation de notre association** (communications, documentation, animation du site internet - sassag.com, poursuite de l'inventaire du Trésor et du petit patrimoine...) vont se poursuivre tout au long de l'année.



J-P. Morlier et tous les bénévoles



LA REGION ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE POUR VOTRE TERRITOIRE